



**LA SEYNE
SUR MER**

Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de La Seyne-sur-Mer

La Seyne, le 31 juillet 2017

Madame la Députée
Madame Emilie GUEREL
Assemblée nationale
126, Rue de l'Université
75355 – PARIS 075 SP

Nos Réf. :262/07/17/MV/MO
Objet : entretien du 31 juillet 2017

Madame la députée,

Je vous remercie d'avoir bien voulu consacrer du temps dans l'urgence aux sujets que nous avons abordés ce lundi matin.

Comme convenu, je dresse ci-après une rapide synthèse des questions qui m'ont amené à solliciter votre bienveillante attention.

1°) Le dispositif "dédoublement des Cours préparatoires en REP +"

Ma demande :

- obtenir une aide de l'État pour les aménagements des locaux scolaires pour répondre à la création de classes supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre du dispositif ;
- obtenir pour la rentrée scolaire de véritables créations de postes pour maintenir les "maîtres surnuméraires" du dispositif "*plus de maîtres que de classes*" ou, à défaut et pour l'année scolaire 2017-2018, autoriser les équipes pédagogiques qui le souhaitent à conserver le précédent dispositif qui n'a pas été abrogé ;

2°) Le classement en REP + du quartier prioritaire du centre ancien

Ma demande :

- obtenir pour la rentrée scolaire, de façon dérogatoire, le classement en "*réseau d'éducation prioritaire renforcé*" (REP+) des écoles scolarisant les enfants résidant dans le périmètre du quartier prioritaire de politique de la ville (QPV) du centre ancien de la commune, c'est-à-dire l'école maternelle Anatole-France et l'école élémentaire Jean-Baptiste-Martini, avec les moyens humains et logistiques afférents, notamment quant aux dispositifs faisant l'objet du paragraphe 1°) ci-dessus (c'est, à ma connaissance, le seul QPV de France qui ne bénéficie pas du dispositif REP+)

- à propos des REP+ de l'Académie de Nice, obtenir une meilleure répartition des ressources humaines de professeurs des écoles entre les deux départements des Alpes-Maritimes et du Var, permettant de disposer de suffisamment de postes pour garantir une baisse réelle des effectifs dans les écoles des sites prioritaires, nonobstant les dispositifs évoqués au paragraphe 1°) ci-dessus

3°) Les budgets réduits d'office du dispositif "contrat de ville" de TPM

Ma demande :

- vu l'urgence et la gravité de la situation engendrée pour les associations et les populations affaiblies dont elles s'occupent, obtenir de Monsieur le ministre de l'Action et des comptes publics qu'il revienne sur les dispositions du décret n° 2017-1182 du 20 juillet 2017 portant annulation de 46,5 millions d'euros de crédits d'État destinés aux « *contrats de ville* » 2017 ;
- pour **La Seyne**, l'impact de cette grave mesure va impacter trois associations dont l'action est majeure pour le maintien des équilibres et du climat social de nos quartiers prioritaires comme pour la confiance des habitants dans la puissance publique républicaine :
 - o APEA : ancrage citoyen pour l'accès aux loisirs en structures - **2000 EUR**
 - o AMIQ : fonds de participation des habitants (FPH) - **4000 EUR**
 - o MAEFE : fonds de participation des habitants - **3000 EUR**
- étant vice-président de la communauté d'agglomération *Toulon Provence Méditerranée (TPM)* qui est porteuse de la compétence "*politique de la ville*" pour les communes concernées de son territoire, je me permets de plaider également pour **Toulon** et les dossiers ci-après :
 - o Centres sociaux : complément de financement action "section sportive" - **1000 EUR** (4000 EUR ont déjà été versés)
 - o Centres sociaux : fonds de participation des habitants (FPH) - **12000 EUR**
 - o Face Var : Action graine d'entreprise collègue Genevoix - **5000 EUR**
 - o Quartiers de veille active La Closerie et La Planquette - **20000 EUR**
 - o CRPV PACA : suivi et accompagnement des conseils citoyens de Toulon - **12500 EUR**
 - o Actif E2C : actions de communication complémentaires - **26000 EUR**
- et pour deux autres dossiers d'intérêt **intercommunal et départemental** :
 - o Chambre de commerce et d'industrie du Var : parcours prioritaires pour le département du Var - **18000 EUR**
 - o ISEN : accompagnement des élèves ingénieurs issus des QPV - **5000 EUR**
- j'attire votre attention sur le fait que, devant ce désengagement unilatéral et non concerté de l'État, d'autres partenaires signataires du "*contrat de ville*" pourraient s'estimer fondés à réduire leur propre participation, aggravant lourdement la pérennité des actions, voire celle des associations qui les portent, ce qui serait catastrophique pour les populations fragiles qui en bénéficient ; je précise que, pour sa part, la Ville de La Seyne tiendra son engagement, mais ne pourra pas se substituer budgétairement à l'État

- une intervention ferme et urgente me semble nécessaire auprès des ministères concernés (*Action et comptes publics* d'une part, *Cohésion des territoires* d'autre part, voire *Premier ministre*)

4°) La suppression de la "réserve parlementaire"

Ma demande :

- si je ne peux qu'approuver la fin de ce dispositif d'appui financier aux communes et associations qui ne bénéficiait pas de façon égalitaire aux divers secteurs d'un territoire et conduisait à des dérives "*clientélistes*", je souhaite que vous obteniez les éléments permettant de rassurer les Seynois sur le fait que les crédits qui y étaient dédiés ne seront pas supprimés mais réorientés en faveur des territoires, et que, si tel était le cas, les territoires urbains ne seraient pas lésés au bénéfice des campagnes, ainsi que cela a pu être envisagé et communiqué en évoquant un "*fonds de soutien à l'investissement des territoires ruraux*"
- en particulier, les besoins de financements des points évoqués aux paragraphes 1°), 2°) et 3°) ci-dessus me semblent pouvoir être, au moins pour partie, couverts par la réorientation des crédits de la "*réserve parlementaire*"

5°) D'autres points

J'ai pris bonne note de notre perspective de rencontre courant septembre, au cours de laquelle nous pourrions aborder la question des "*classes bilangues*", mais également les enjeux de développement économique, social, culturel et urbain de la commune et du territoire ouest de l'agglomération TPM.

Vous renouvelant mes remerciements pour le temps consacré à l'écoute des préoccupations des Seynois que j'ai pu vous relayer, et espérant des interventions aux issues positives,

Je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de ma parfaite considération.

Marc VUILLEMOT

